# 

* Date : 31-05-2021
* Language : French
* Section : Legislation
* Source : Numac 2021820401
* Author :

Justice de paix du canton de Seraing
Désignation
Justice de paix du canton de Seraing
Par ordonnance du 18 mai 2021, le juge de paix du canton de Seraing a prononcé les mesures de protection suivantes, conformément à l'article 492/1 du Code civil et/ou à l'article 499/7 du Code civil.
Madame Anne-Michèle BRENART, née à Charleroi le 12 mars 1962, domiciliée à 4460 Grâce-Hollogne, Rue du Corbeau 18, résidant à la Résidence "Les Coccinelles" rue de la Halette 150 à 4101 Jemeppe-Sur-Meuse, personne protégée, a été placée sous un régime de protection judiciaire avec pouvoir de représentation.
Monsieur Pascal BRENART, domicilié à 4460 Grâce-Hollogne, Rue du Corbeau 18, a été désigné en qualité de personne de confiance de la personne protégée susdite.
Maître Michaël DINEUR, avocat, avocat, dont les bureaux sont établis à 4100 Seraing, Rue du Chêne 4, a été désigné en qualité d'administrateur des biens de la personne protégée susdite.
Les données à caractère personnel reprises dans cette publication ne peuvent être utilisées à d'autres fins que celle de porter la décision à la connaissance des personnes tierces.